



# Mairie d'INGRANNES

10 rue de la Mairie 45450 INGRANNES

Tel : 02 38 57 13 08

mairie.ingrannes@wanadoo.fr

INGRANNES le 28 février 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrannes le :

**Jeudi 7 mars 2024 à 19h30**

## ORDRE DU JOUR :

### ◆ DELIBERATIONS :

- Approbation du procès-verbal du conseil précédent et élection du secrétaire de séance
- Délibération du conseil municipal autorisant le maire à créer une régie de recettes.
- Modification commission communale à l'action sociale (CCAS)
- Modifications commissions communales, organismes extérieurs et thématique CCL.
- Fongibilité des crédits au BP 2024
- Convention de réservation en flux des logements sociaux LOGEM

### ◆ QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,  
Éric POILANE

